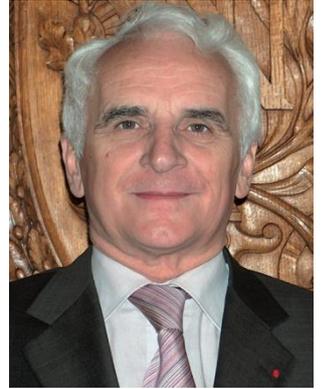


Daniel TRICOT

Vice-président, Commission d'examen des pratiques commerciales (CEPC)



EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Depuis 2017 : Administrateur de l'Association Française d'Arbitrage (AFA)

Depuis 2008 : Vice-président, Commission d'examen des pratiques commerciales (CEPC)

Officier de la Légion d'honneur, commandeur des Palmes académiques, président honoraire de la chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation, professeur honoraire des Universités et avocat honoraire.

Président d'honneur de l'Association Française des Docteurs en Droit (AFDD)

Membre d'honneur du Conseil de direction d'UNIDROIT (Rome)

Président de son Comité de médiation et co-président fondateur, Web TV Droit & Management des Affaires

Arbitre et médiateur en affaires.

2002 – 2007 : Président de la chambre commerciale, financière et économique, Cour de cassation

1999 – 2002 : Conseiller Doyen, Cour de Cassation

1991 – 1999 : Conseiller, Cour de cassation

1964 à 1991 : Avocat

1973 – 1991 : Professeur d'Université

1977 – 1981 : Doyen de la Faculté de droit de Dijon de 1977 à 1981

FORMATION

1969 : Docteur en droit

1973 : agrégé des facultés de droit

officier de la Légion d'honneur, commandeur des Palmes académiques, président honoraire de la chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation, professeur honoraire des Universités et avocat honoraire.